

## Le Diagnostic Technique Global (DTG) et le Plan Pluriannuel de Travaux (PPT)

Le Diagnostic Technique Global (DTG) et le Plan Pluriannuel de Travaux (PPT) sont des outils réglementaires destinés à évaluer l'état général d'un immeuble en copropriété. Le DTG permet d'identifier les travaux à prévoir pour la conservation du bien et d'améliorer sa performance énergétique, tandis que le PPT offre une vision à long terme pour la planification des travaux indispensables à la pérennité de l'immeuble.

L'obligation de réaliser un Diagnostic Technique Global (DTG) a été introduite par la loi ALUR (Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) du 24 mars 2014, codifiée à l'article L731-1 du Code de la construction et de l'habitation. Le DTG est obligatoire pour toute mise en copropriété d'un immeuble de plus de 10 ans et doit être votée par l'assemblée générale des copropriétaires pour les immeubles à usage d'habitation

Cette formation sur quatre jours vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour réaliser ces diagnostics et élaborer un plan pluriannuel conforme aux obligations légales.

### Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux et obligations du DTG et du PPT.
- Maîtriser la méthodologie de réalisation du Diagnostic Technique Global.
- Élaborer un Plan Pluriannuel de Travaux conforme aux normes.
- Analyser l'état général d'un immeuble et prévoir les actions à mettre en œuvre.
- Utiliser les outils et techniques nécessaires pour réaliser un diagnostic efficace.
- Connaître les obligations des copropriétaires et du syndicat concernant l'entretien du bâtiment.
- S'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur.

#### DURÉE

28 heures

#### DATES et LIEUX

Toute la France  
Contacter Wedge Institute ou  
<https://wedge-formation.com>

#### TARIF

à partir de 590 €

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

présentielle ou FOAD

#### PUBLICS

Professionnels ; diagnostiqueurs  
immobiliers, architectes,  
géomètres, bureaux d'études,...

#### DÉLAI D'ACCÈS

Wedge Institute s'engage à répondre dans un délai de 3 jours ouvrés. Sauf cas particuliers, les délais d'accès moyens sont généralement inférieurs à 2 mois à compter de la date de signature de la proposition commerciale. Toutefois, ce délai demeure soumis au format choisi et aux modalités de prise en charge financière mobilisées

#### MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'accès au parcours de formation est validé à l'issue d'une procédure de sélection des candidats qui comprend :

- Un dossier de candidature avec CV
- Des tests de positionnement
- Un entretien individuel de sélection visant notamment à identifier le projet professionnel, et à adapter le cas échéant le parcours de formation au profil du candidat



### PRÉREQUIS D'ENTRÉE EN FORMATION ET LIES A LA REGLEMENTATION

- Une expérience dans les métiers du bâtiment ou de l'immobilier est souhaitée (techniciens, diagnostiqueurs, agents immobiliers, etc.).
- Bonne connaissance des bases techniques de l'immobilier et des dispositifs liés à l'efficacité énergétique.

Le Décret n°2016-1965 du 28 décembre 2016, précise les compétences requises pour la réalisation du DTG, dont **être titulaire d'un bac +3 minimum dans le domaine des techniques du bâtiment**



### PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET/OU DE MALADIE/SENSIBILITÉ INVALIDANTE

Wedge Institute s'inscrit dans une démarche inclusive et collabore avec des organismes partenaires spécialisés dans le but de sécuriser les parcours de formation, et de définir les besoins en compensations nécessaires, tout en respectant le contenu des épreuves afin de maintenir le niveau d'acquisition des compétences attendues.



### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations formatives des acquis tout au long du parcours ( Exercices, étude de cas, QCM ...)
- QCM permettant d'évaluer le candidat sur les connaissances et de valider la parcours de formation



### VALIDATION

- Attestation individuelle de formation



### RESSOURCES ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Plateforme d'apprentissage LMS (Learning Management System) 24h/7j permettant le téléchargement des supports pédagogique et exercices en ligne
- Exercices pratiques et mise en situation
- QCM



### ORGANISATION ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

**Déroulé : 28 heures soit 4 jours en présentiel ou FOAD**

**Asynchrone** : libre choix de connexion

Libre accès à l'apprenant dans le respect du minimum d'heures réglementaire

Moyens techniques et pédagogique pour accompagner le bénéficiaire dans son parcours :

**Accompagnement ou assistance technique** : [admin1@wedge-formation.com](mailto:admin1@wedge-formation.com)

**Accompagnement ou assistance pédagogique** : [formateur@wedge-formation.com](mailto:formateur@wedge-formation.com) ou via la messagerie de plateforme LMS.

Réponse sous 2 jours ouvrés

# Contenu de la formation

## Objectif pédagogique

### Module 1 - Cadre législatif et enjeux du DTG et PPT

Introduction au cadre juridique et réglementaire

- Explication détaillée des textes de loi relatifs au DTG et au PPT, notamment la loi ALUR (2014) et son application pour les immeubles en copropriété. Présentation de l'article L731-1 du Code de la construction et de l'habitation, et rappel des autres dispositifs réglementaires liés à la gestion de copropriété.

Objectifs et enjeux du DTG et du PPT

- Analyse des motivations et des obligations des copropriétés en matière d'entretien et de rénovation des immeubles. Discussion sur les enjeux financiers, techniques et environnementaux des diagnostics et des travaux.

Bases du diagnostic immobilier et de l'efficacité énergétique

- Présentation des principes de base du diagnostic immobilier et de l'efficacité énergétique dans le contexte de la copropriété. Focus sur la durabilité, l'entretien et la gestion énergétique des bâtiments.

### Module 2 - Méthodologie et techniques du Diagnostic Technique Global

Réalisation du Diagnostic Technique Global (DTG)

- Exploration des étapes de la réalisation d'un DTG, de la collecte des informations à l'analyse finale. Introduction aux grilles de diagnostic et aux outils de contrôle pour l'évaluation des parties communes.

Analyse de l'état apparent des parties communes

- Techniques d'inspection des éléments structurants (toiture, façade, fondations) et des équipements communs (ascenseurs, chauffage collectif, etc.). Étude de cas sur l'identification des pathologies courantes dans les bâtiments anciens.

Outils et techniques d'inspection

- Utilisation des instruments de mesure et d'inspection : thermographie, caméras endoscopiques, analyseurs de matériaux, etc. Présentation des technologies modernes facilitant les inspections (drones, logiciels de gestion).

Études de cas pratiques

- Analyse de dossiers réels : revue de techniques de diagnostic globales déjà réalisées et décryptage des rapports. Réalisation d'exercices de groupe pour simuler des situations de diagnostic.

### Module 3 - Élaboration du Plan Pluriannuel de Travaux (PPT)

Introduction au Plan Pluriannuel de Travaux (PPT)

- Définition et objectifs du PPT : pourquoi prévoir des travaux sur le long terme ? Rôle du PPT dans la gestion de la copropriété et dans la valorisation de l'immeuble.

Méthodologie d'élaboration du PPT

- Identification des travaux à prévoir et hiérarchisation selon leur urgence. Techniques pour élaborer une planification cohérente à moyen et long terme. Introduction aux tableaux de suivi des travaux et à la mise à jour du PPT.

Estimation des coûts et priorisation des travaux

- Comment estimer les coûts des interventions et évaluer les priorités ? Introduction à la gestion budgétaire des copropriétés et aux outils financiers nécessaires pour anticiper les charges.

Utilisation d'outils numériques pour le suivi des travaux

- Présentation de logiciels spécialisés pour la gestion du Plan Pluriannuel de Travaux et pour la simulation de coûts. Exemples d'outils numériques adaptés à la mise en œuvre des diagnostics et à la planification des travaux.

### Module 4 - Pratique et évaluation du DTG et du PPT

Mise en situation : cas pratiques de DTG et PPT

- Travaux pratiques basés sur des cas réels. Simulation complète d'un Diagnostic Technique Global suivi de l'élaboration d'un Plan Pluriannuel de Travaux. Les participants travailleront en groupe pour présenter et défendre leur diagnostic et leur plan d'action.

Évaluation des compétences acquises

- Évaluation formative basée sur des exercices pratiques et des quizz de connaissances. Analyse et critique des rapports de diagnostic réalisés pendant les séances pratiques.

Retour d'expérience et synthèse

- Session de clôture pour faire un bilan des compétences acquises. Partage d'expériences entre les participants et les formateurs sur la réalisation d'un DTG/PPT. Conclusion sur les meilleures pratiques pour l'avenir.



**ILE DE FRANCE  
NORD OUEST**

idf@wedge-formation.com  
01.84.16.78.62



**NORD EST**

admin@wedge-formation.com  
02.72.52.00.51



**RHÔNES ALPES**

service@wedge-formation.com  
05.35.54.61.96



**GRAND SUD**

sud@wedge-formation.com  
04.82.53.95.25

